

■ **Keller Courtinvest GmbH**, précédemment à Risch, CH-170-4005080-6 (FOSC du 09.03.2006, p. 18). Siège transféré à 1023 Crissier, route de Prilly 25. Statuts modifiés le 17 décembre 2009. Nouvelle raison de commerce: **Keller Courtinvest Sarl**. Nouveau but: le courtage, notamment dans le domaine immobilier; achat, vente et gestion d'immeubles; conseils dans le domaine financier (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. L'associé Keller Benjamin, de Zurich, à Lausanne, qui n'est plus gérant et dont la signature est radiée, cède CHF 12'000 de sa part de CHF 20'000, laquelle est réduite à CHF 8'000, à Cerezo Elvira, de Lausanne, à Chardonne, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, CHF 2'000 de sa part de CHF 8'000, laquelle est réduite à CHF 6'000, à Hammel Claude, de France, à Chardonne, CHF 2'000 de sa part de CHF 6'000, laquelle est réduite à CHF 4'000, à Keller Nappi Véronique, de Zurich, à Barbengo, et CHF 2'000 de sa part de CHF 4'000, laquelle est réduite à CHF 2'000, à Keller Rodolphe, de Zurich, à Paris (France), nouveaux associés sans signature. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 1 part de CHF 12'000 et 4 parts de CHF 2'000 (précédemment 1 part de CHF 20'000). Selon déclaration de la gérante du 17 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 1026 du 20.01.2009
(04845350 / CH-170.4.005.080-6)